



Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 23 août 2020  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

# COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR

**N97 du 23 août 2020**

**Présents : Laurent DOLIAS, Yan DUVIVIER, Pierre ESCLAFIT, Laurence LE BERRE, Emilie LETELLIER, Isabelle SOLTISIAK, Saâd ZIAN (Délégué Général)**

**En distanciel : Adèle IZING**

**Excusé : Camille DUBREUIL**

**Etaient à l'ordre du jour les points suivants :**

- Assemblée Générale
- Augmentation de la cotisation
- Immobilier

## **Assemblée générale**

La question de l'AG distancielle se pose au vu du contexte susceptible d'évoluer de nouveau. Nous avons jusqu'au 15 septembre pour réserver le site web qui est nécessaire à une AG de ce type.

Nous devons communiquer rapidement et clairement sur cette possibilité dans l'association.

Le CD se questionne sur le format pour une AG à distance, le scénario au vu des propositions faites par la commission gouvernance. Une AG sur une semaine pourrait être intéressante mais le CD s'interroge sur son adaptation à la culture associative du dialogue.

Les membres préconisent que les rapports soient votés en fin de journée à distance des débats pour une prise de recul.

Le temps sur « cotisation/contribution » n'a pas été travaillé dans l'association auparavant,



Scouts et laïques  
[www.eedf.fr](http://www.eedf.fr)



Vie institutionnelle et vie associative  
Compte-rendu de la séance du Comité Directeur du 23 août 2020  
Laurent DOLIAS, Président  
Dossier suivi par : Olivier BARBEY, Délégué Général

Il s'agit donc de le présenter comme une petite pierre à l'édifice d'un plus grand chantier qui vise à faire évoluer notre modèle socio-économique.

Concernant le budget 2021, il est nécessaire de présenter les grandes tendances.

Le temps de présentation des personnes candidates au comité directeur doit avoir lieu à distance du vote. Les Agéistes pourront ainsi faire connaissance tout au long de l'AG avec les candidats.

### **Adhésions-Cotisation**

L'AG a été reportée et la crise sanitaire a mis en difficulté nos finances. Le CD se questionne sur son rôle et celui de l'AG dans cette décision. Mettre au vote à l'AG en octobre cette proposition, n'aurait d'effet qu'à la rentrée 2021, donc un impact sur le budget 2022. Au vu des difficultés financières que nous rencontrons, l'augmentation de la cotisation est une décision d'urgence à ratifier par l'AG.

Le Cd se questionne sur la non ratification par l'AG de la décision et de ses répercussions. En cas de non ratification, l'ancien tarif s'appliquerait.

Considérant le report de l'AG, le CD en préparation de la rentrée décide de l'augmentation de la cotisation. La première tranche est augmentée de 3 euros (22 sus 25 euros). Les autres tranches augmentent en proportion équivalente.

#### **Délibération 2020-08-01 : Cotisation :**

**Considérant le report de l'Assemblée Générale, le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance le 23 août 2020, en préparation de la rentrée, décide l'augmentation de la cotisation. La 1<sup>ère</sup> tranche est augmentée de 3€ (25€). Les autres tranches augmentent en proportion équivalente.**

**Cette décision sera soumise à ratification de l'Assemblée Générale.**

**7 POUR ; 0 CONTRE ; 0 ABSTENTION - Unanimité des présents**

### **Immobilier**

#### **Délibération 2020-08-02 : Travaux :**

**Le Comité Directeur, régulièrement réuni en séance le 23 août 2020, lève la suspension d'autorisation des travaux prise en lien avec la situation sanitaire.**

**Les autorisations de travaux, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, se feront de nouveau selon les modalités ordinaires prévues par le Règlement Général (6.10) et le règlement administratif et financier.**

**6 POUR ; 0 CONTRE ; 1 ABSTENTION**



Scouts et laïques  
www.eedf.fr



### **Demande de travaux du centre de Puits-Bertin**

Le centre de Puits-Bertin avait sollicité le CD en août pour une demande de travaux en urgence après la fragilisation de la structure d'un bâtiment.

Avec un avis de la Commission Administrative et Financière insuffisamment détaillé sur les modalités de financement et de remboursement et des questions en suspens auprès du CGA, le CD a décidé de sursoir à cette décision, dans l'attente de ces précisions.

Le CGA sera recontacté et la CAF resollicité sur le sujet.

Le CD réaffirme, malgré l'urgence de la situation, la nécessité de pouvoir construire des règles communes et transparentes pour ce type de décision. Un objectif que le Schéma Directeur Immobilier pourra aider à réaliser.

